

Bâtiments et collecte des gros bovins

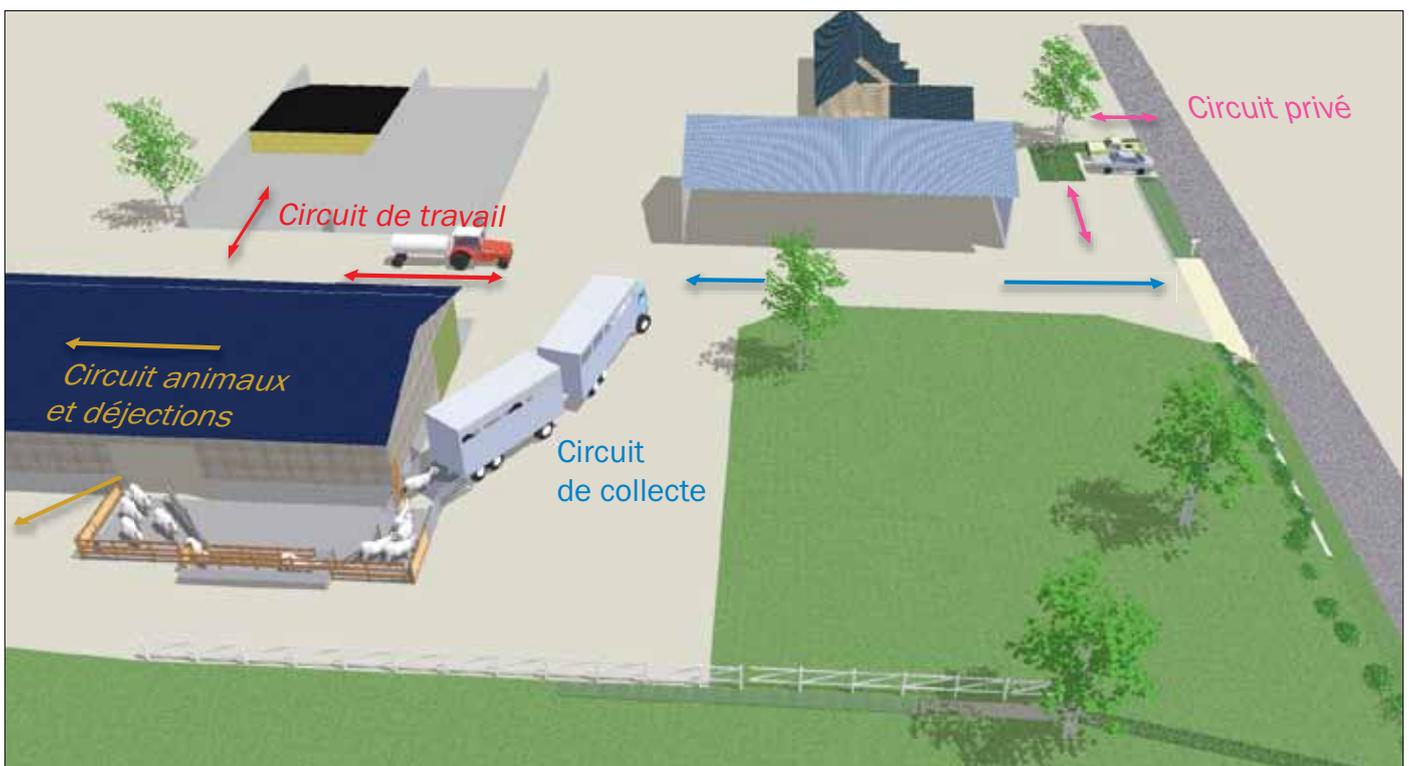


Le chargement des animaux est une opération sensible. Les bonnes conditions de collecte doivent garantir la sécurité des intervenants — éleveurs et chauffeurs — et le bien-être des animaux. Un embarquement bien maîtrisé limite les perturbations émotionnelles des animaux et réduit le risque d'apparition de viandes à « pH élevé » après l'abattage. En outre, bien aménager les accès permet de garantir de bonnes conditions de travail et assure l'efficacité de la collecte.

Avant tout une réflexion sur les circuits

Il convient de prendre en compte le circuit de collecte et les équipements d'embarquement dès la conception ou à l'aménagement des bâtiments. La collecte des animaux, même si elle est occasionnelle, s'inscrit dans de nombreux flux qui nécessitent des circuits différenciés et bien conçus. Il faut éviter les croisements entre les

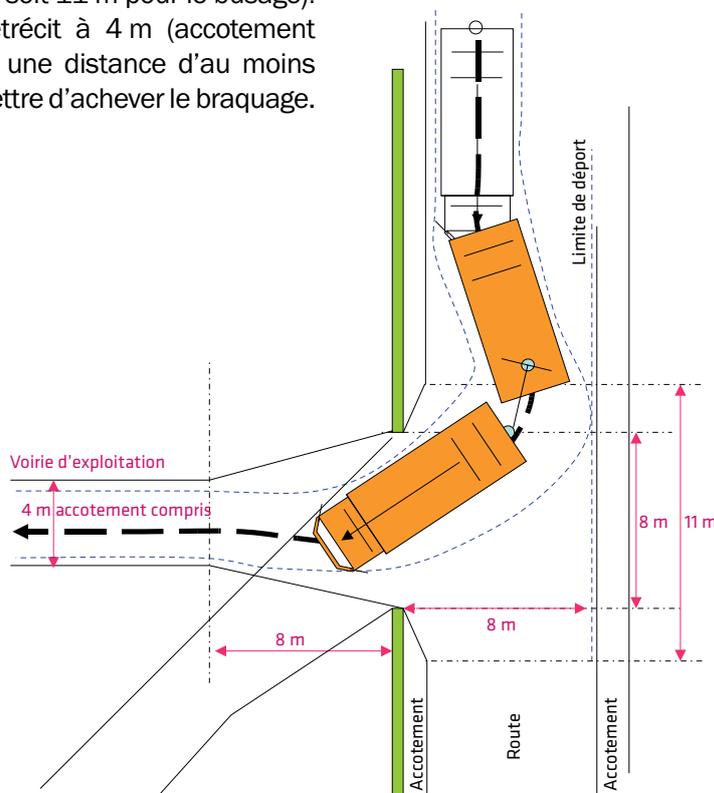
activités liées aux animaux et aux déjections de celles relevant de la collecte ou de la livraison des produits. Pour la sécurité des personnes et de bonnes conditions de travail, il convient également de séparer les circulations entre les activités privées et professionnelles.



Une entrée dégagée et en sécurité

Les dimensions proposées ici sont adaptées aux véhicules de type camion avec remorque. Elles tiennent compte d'un éventuel déport du véhicule sur la voie de circulation opposée. Dans le cas de voies de circulation à forte fréquentation ou de collecte par semi-remorque, elles devront être majorées.

À partir d'une voie de 2,5 m de large sur la chaussée publique, la jonction « route-voirie d'exploitation » offre un passage de **8 m minimum** (soit 11 m pour le busage). La voirie se rétrécit à 4 m (accotement compris) après une distance d'au moins 8 m pour permettre d'achever le braquage.



Les points importants

- Une bonne visibilité en entrée et en sortie, plantations en retrait et élagage régulier.
- Une signalisation à l'entrée de l'exploitation : Poteau avec peinture réfléchissante ou catadioptre des deux côtés.
- Les obstacles en hauteur (branches d'arbres, ligne électrique des clôtures) sont à plus de 4,5 m de haut.
- Pour éviter l'écrasement de la buse, prévoir 1,5 m de débord de part et d'autre du passage.
- La piste d'accès ne se rétrécit à 4 m qu'après une distance de 8 m pour permettre d'achever le braquage.
- Prévoir une bonne gestion des eaux pluviales avec une pente latérale de 2 % orientée vers un fossé collecteur.

Une voirie adaptée et durable

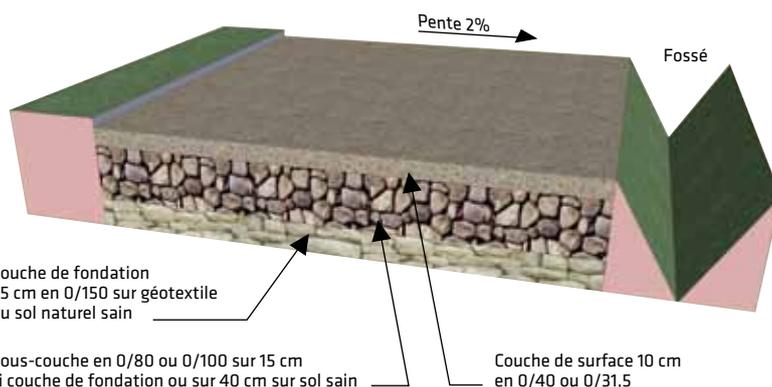
La voirie d'exploitation est utilisée par de nombreux types de véhicules lourds pour les enlèvements d'animaux, la collecte laitière, les livraisons, les tonnes à lisier... Elle doit être solide et durable dans le temps, bien conçue sur toute l'exploitation.

Attention, avec une finition supplémentaire en enrobé, le ripage lors de la manœuvre peut dégrader le revêtement.

Après décapage de la terre végétale, la couche de fondation est constituée soit du sol naturel s'il est sain, soit d'un géotextile et d'une couche de Ø 0/150 sur 25 cm compactée.

Pour une voirie à usage fréquent :

- La sous-couche est constituée de matériaux de Ø 0/80 ou 0/100 sur une épaisseur de 15 cm avec une couche de fondation ou de 40 cm directement sur sol sain.
- La couche de surface est constituée de matériaux de Ø 0/40 ou 0/31,5 sur 10 cm.



Les points importants

- Matérialiser et clôturer les zones dangereuses pour la circulation (fosses, obstacles...).
- Pas de stationnement de véhicules ou matériels sur la voirie.
- La voirie est maintenue en bon état de propreté.
- Une bonne gestion des eaux pluviales avec une pente transversale de 2 % vers un fossé.
- Une pente de circulation n'excédant pas 5 %

La zone de manœuvre

Selon les dispositions des bâtiments, de la voirie et des éléments du milieu, les chauffeurs sont amenés à exercer toutes sortes de manœuvres.

Ces manœuvres nécessitent de l'espace. Lors de la marche arrière, le chauffeur se repère sur un point fixe (visible de préférence de son côté) pour se positionner correctement auprès de la zone d'embarquement.

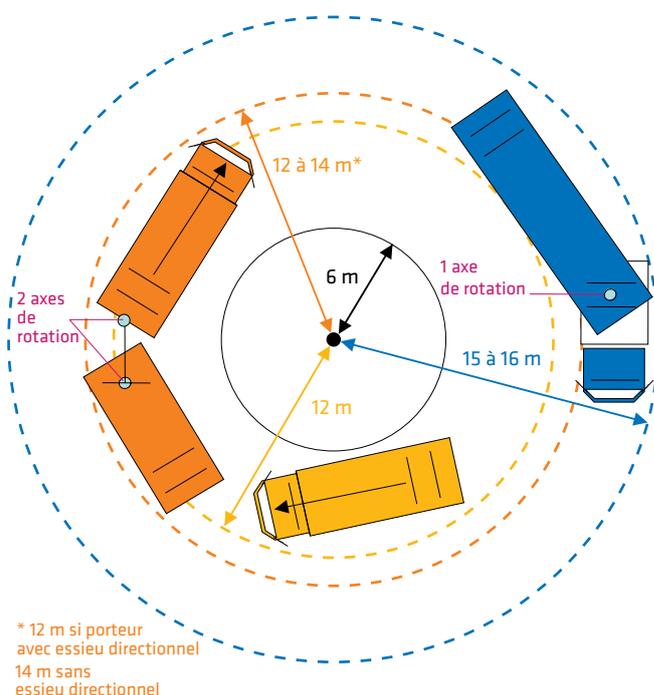


Les points importants

- Le sol de la zone de manœuvre est stabilisé.
- La zone de manœuvre est dégagée d'obstacles (attention aux auvents, gouttières, branches trop basses, ...).
- Prévoir un éclairage non éblouissant de la zone d'embarquement, sans créer des zones d'ombre qui peuvent perturber l'avancement des animaux.
- On veillera à la sécurité des intervenants (clôtures des zones dangereuses : mare, trous, caniveau, animaux de garde...).
- Prévoir une bonne gestion des eaux pluviales avec des gouttières, des descentes, des regards de collecte, une pente sur la zone stabilisée de manœuvre, avec des collecteurs vers un fossé.
- La zone de manœuvre est maintenue en bon état de propreté.
- La zone d'intervention est équipée d'un lave-botte.
- Prévoir un repère de recul pour le chauffeur.
- Positionner le camion en oblique par rapport à la sortie des bovins.

Rayons de braquage des différents types de véhicules

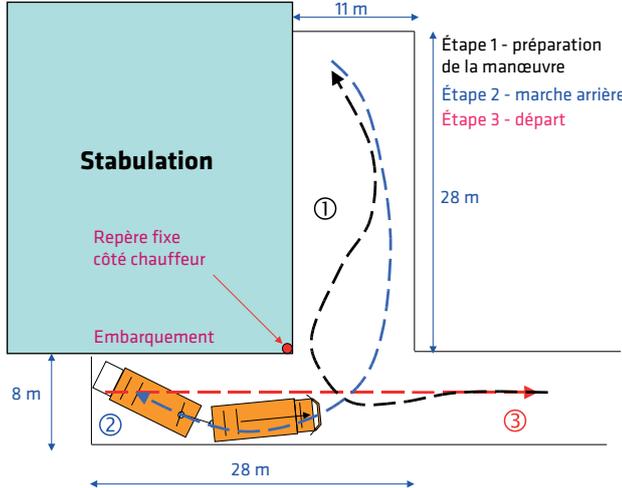
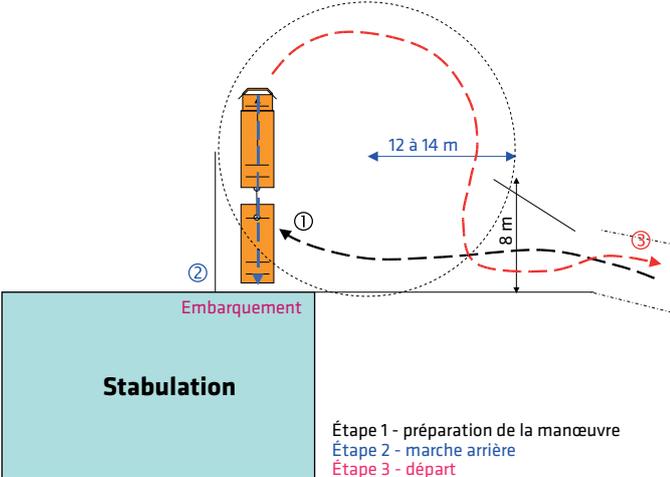
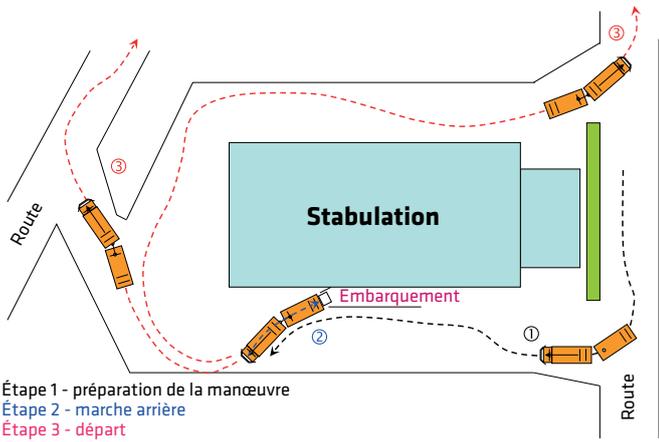
Suivant les catégories de bovins collectés, trois types de véhicules peuvent intervenir : le fourgon bétailière, le porteur avec ou sans remorque, et le semi-remorque.



* 12 m si porteur avec essieu directionnel
14 m sans essieu directionnel

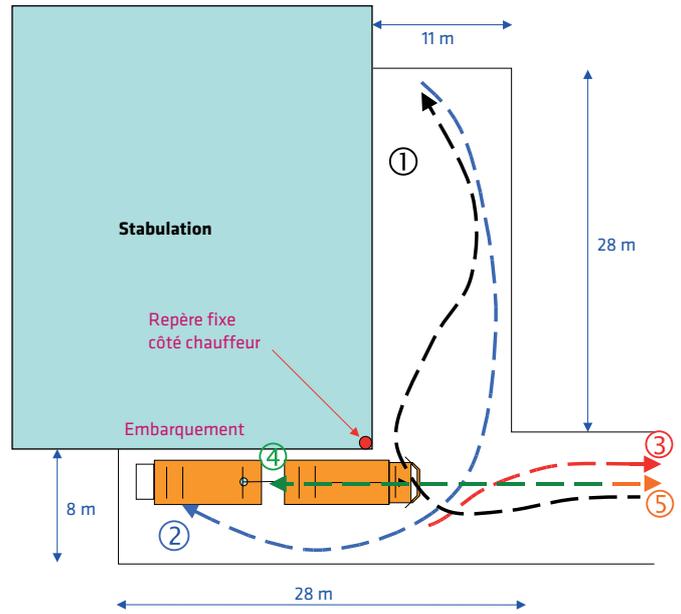
Prendre en compte les différents types de manœuvres

Nous décrivons dans le tableau les principales manœuvres pratiquées dans le cas d'un équipement « avec remorque ».

Type de manœuvre	Atouts et Avantages	Inconvénients et Contraintes	Point de vue des chauffeurs
<p>Manœuvre en «Y»</p>  <p>Stabulation</p> <p>Repère fixe côté chauffeur</p> <p>Embarquement</p> <p>8 m</p> <p>28 m</p> <p>11 m</p> <p>28 m</p> <p>Étape 1 - préparation de la manœuvre Étape 2 - marche arrière Étape 3 - départ</p>	<p>Valorisation des surfaces stabilisées existantes autour du bâtiment.</p>	<p>Manœuvre technique avec une remorque.</p>	<p>Prévoir le sens de la manœuvre autour d'un point fixe (angle d'un bâtiment par exemple).</p>
<p>Manœuvre circulaire</p>  <p>Embarquement</p> <p>Stabulation</p> <p>12 à 14 m</p> <p>8 m</p> <p>Étape 1 - préparation de la manœuvre Étape 2 - marche arrière Étape 3 - départ</p>	<p>Zone de manœuvre créant une cour disponible pour plusieurs usages.</p>	<p>Le ripage créé par une telle manœuvre peut dégrader le revêtement de sol.</p>	<p>Éviter le terre-plein central aménagé.</p> <p>Prévoir la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre pour une bonne visibilité de la manœuvre.</p>
<p>Entrée + Sortie</p>  <p>Route</p> <p>Stabulation</p> <p>Embarquement</p> <p>Route</p> <p>Étape 1 - préparation de la manœuvre Étape 2 - marche arrière Étape 3 - départ</p>	<p>Peu ou pas de manœuvre.</p>	<p>Deux accès à la route à aménager.</p> <p>Plus de risque de croiser les autres flux dans l'élevage (circuit des animaux ou des déjections).</p>	

Collecte dans un atelier d'engraissement

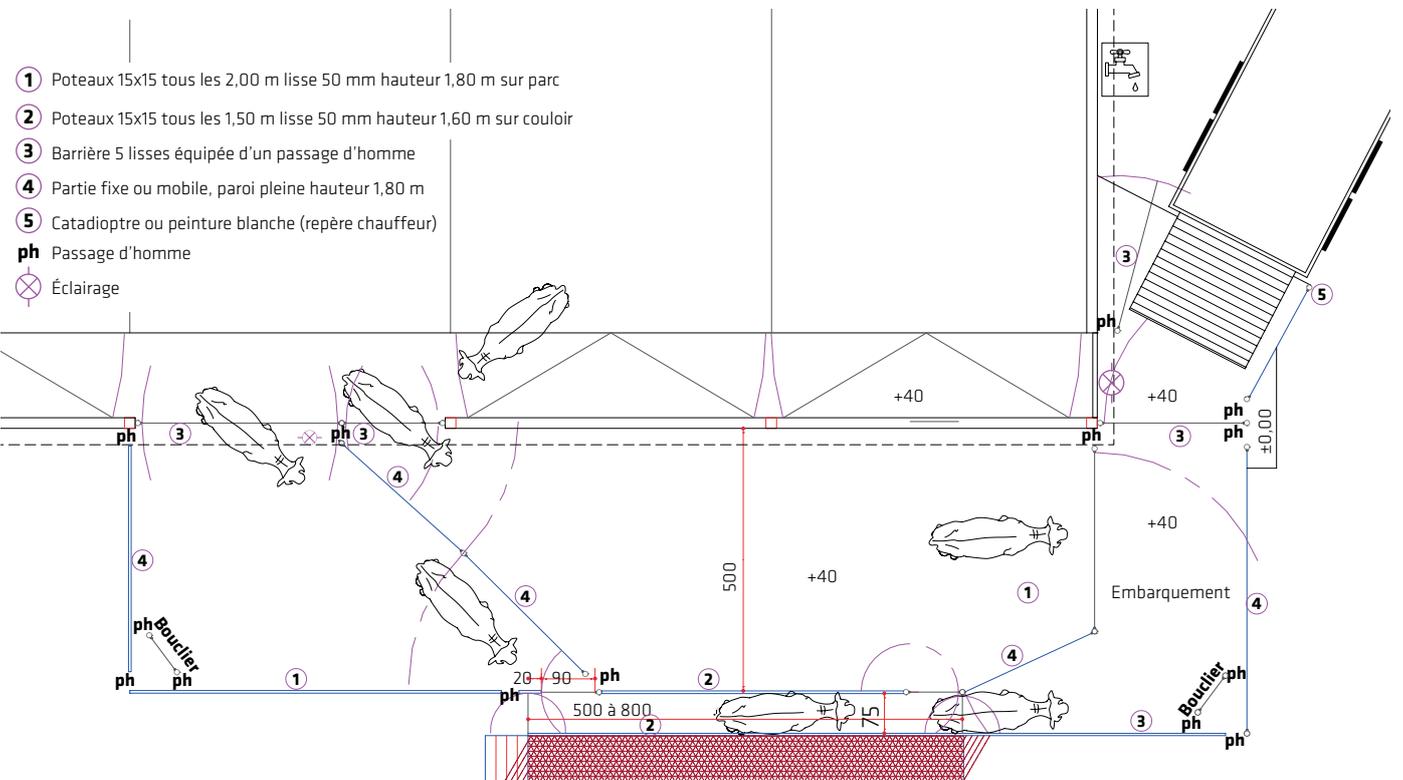
Dans les grands élevages de jeunes bovins, il peut être nécessaire de charger les animaux dans le porteur à travers la remorque attelée. Ceci implique l'alignement porteur/remorque (longueur totale 19 m) lors de l'embarquement.



L'embarquement depuis un box n'est pas adapté. Il est nécessaire d'avoir des équipements plus robustes et élaborés.

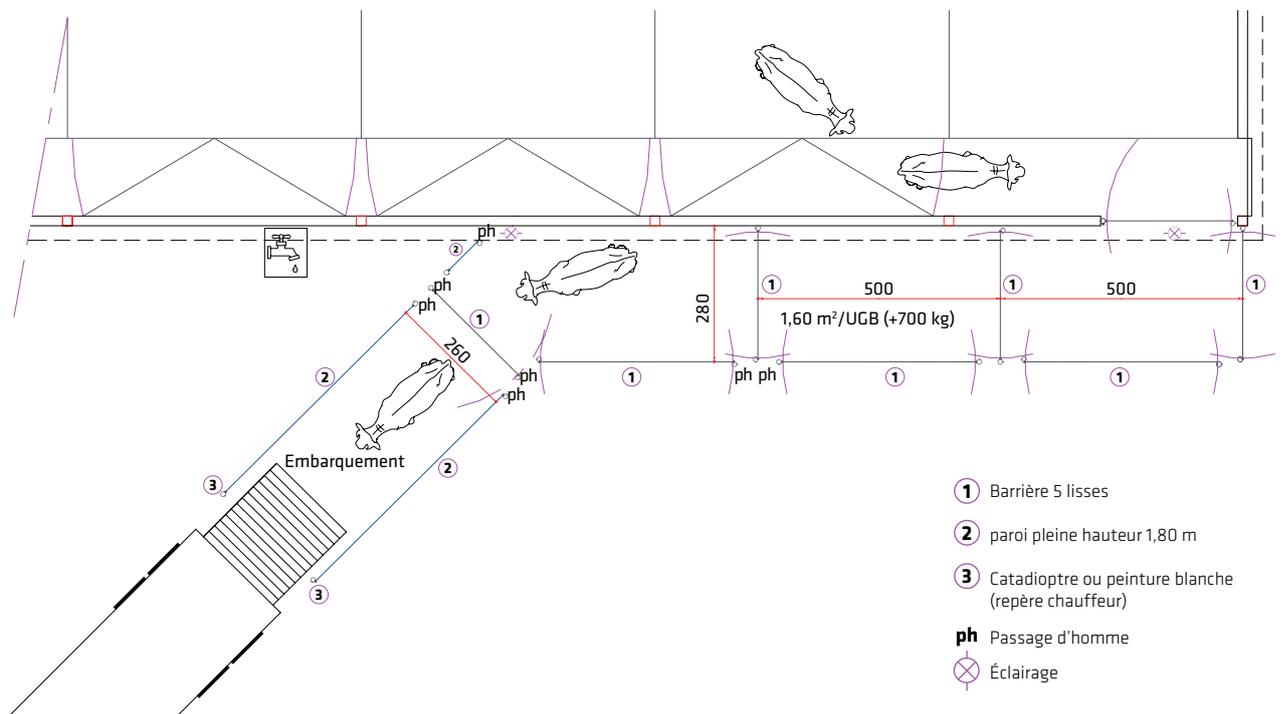
- Étape 1 - préparation de la manœuvre
- Étape 2 - marche arrière
- Étape 3 - alignement de la remorque
- Étape 4 - marche arrière
- Étape 5 - départ

Exemple d'embarquement de bovins jeunes à l'engrais à partir d'une contention collective

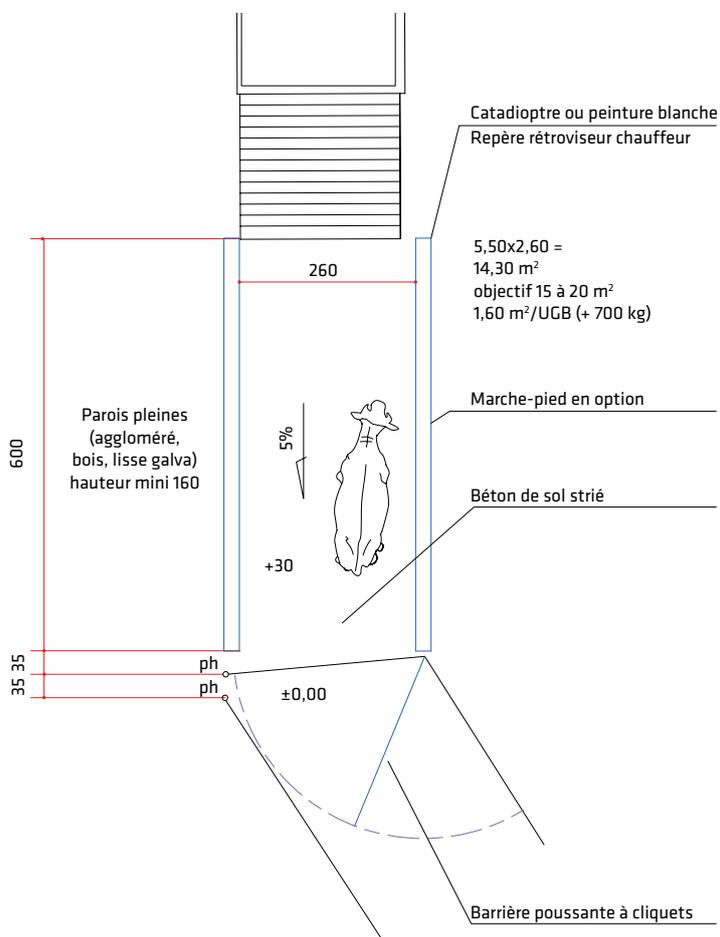


Pour les bovins jeunes à l'engrais, l'embarquement peut se faire à partir d'une contention collective ou directement en bout de couloir.

Exemple d'embarquement de bovins jeunes à l'engrais à partir d'un parc de rassemblement



Détail d'un quai d'embarquement



Les points importants

- La dimension de la zone d'embarquement fait 15 à 20 m^2 .
- Elle est réalisée sur sol stabilisé.
- Prévoir les passages d'homme, et le point d'eau pour se laver les bottes.

La préparation au transport

Préparer les documents pour gagner du temps

Du côté de l'éleveur

Après confirmation de l'heure du ramassage, et pour éviter de perdre du temps lors du chargement, l'éleveur :

- Vérifie la bonne identification des animaux : 1 boucle à chaque oreille concordante avec le passeport du bovin.
- Prépare les documents d'accompagnement sanitaire,
- Vérifie l'état de propreté des bovins destinés à l'abattoir,
- Avant de commencer le chargement, il est important de visualiser et de baliser le parcours des bovins jusqu'au camion.

Qui est responsable ?

- le transfert de propriété s'effectue au moment où les 2 parties (Éleveur – Acheteur) conviennent des modalités de prix des bovins. À partir de ce moment, l'éleveur ne peut pas vendre l'animal à un autre opérateur ; il est toujours garant de l'intégrité physique des animaux.
- le transfert de risque commence dès lors que l'animal met le pied sur le pont.
- en cas d'accident du chauffeur au cours des opérations de chargement, pendant la manipulation dans les cases par exemple, l'éleveur est responsable.
- **Il est fortement recommandé que l'éleveur assiste au chargement et participe au bon déroulement de l'opération.**

Du côté du chauffeur

Les chauffeurs ne chargent pas les animaux dont l'identification et/ou les papiers ne sont pas en règle.

Avant de partir, le chauffeur laisse à l'éleveur un bon d'achat ou d'enlèvement, signé des deux parties, qui valide la date de l'enlèvement et les identités des bovins emmenés.



Diagnostic de propreté des animaux avant la collecte

(source Interbev - Institut de l'Élevage)



Coproduction



Document financé avec le soutien de



Rédacteurs : Jérôme Bossard, Groupement des Éleveurs de l'Ouest - Sylvain Guérin, Chambre d'agriculture du Calvados - Dominique Lamour, GDS de l'Orne - François Raflegeau, Institut de l'Élevage - Marie Delannoy, Unions Régionales des groupements de producteurs du Grand Ouest - Arnaud Bruel, GIE Élevage des Pays de la Loire - Jacques Charlery, GIE lait-viande de Bretagne.

Édité par GIE Lait Viande de Bretagne - Imprimé par Imprimerie du Rimon - © GIE Lait Viande de Bretagne